



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 3^{ÈME} ANNÉE D'APPLICATION DU RÔLE TRIENNAL 2023-2024-2025

Avis est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Mont-Saint-Hilaire sera en 2025 en vigueur pour son troisième exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance sur le site Internet de la Ville au <https://www.villemsh.ca> ou sur rendez-vous au Service des finances, à l'hôtel de ville, à l'adresse ci-dessus indiquée, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 9 h à 12 h, en communiquant au 450 467-CLIC (2542), poste 2270.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Procédures à suivre

Pour être recevable, une demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée dûment remplie, avant la fin de l'exercice financier qui suit celui pendant lequel est survenu l'événement justifiant la modification, à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8

- Être complétée sur le formulaire « Demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière » disponible sur le site Internet de la Ville dans la section « RÔLE D'ÉVALUATION »;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 828 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tel qu'amendé et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Pour tout renseignement à cet égard, veuillez téléphoner au 450 467-CLIC (2542), poste 2270 ou adresser votre question par courriel à service.taxation@villemsh.ca.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,
Ce 10 septembre 2024

(S) *Michel Poirier*

MICHEL POIRIER
GREFFIER ADJOINT